Ecole Germaine Renauld Chemin des dames 37270 Athée-sur-Cher 02 47 50 68 51

Ec-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr

## PV conseil d'école du mardi 16 octobre 2018

#### Présents:

Mmes Harout, Nobile, Launay, Cognault, Vauzelle, Foulon, Thieulin et Ikhiyatane et M Finet (équipe enseignante)

Mmes Betaillouloux, Bluteau, Belloumeau, Anatole, Gobin et M Deniziot (représentants de parents d'élèves)

Mme Dutertre (Municipalité)

Mme Masveyraud (DDEN)

<u>Excusés</u>: Mme Delafont (IEN), M Martin (Maire), Mmes Boulier et Moreau (représentants de parents d'élèves)

## 1) Organisation pédagogique :

L'école comporte 8 classes dont la composition est la suivante :

- Mme Launay a la classe des CP : 24 élèves
- Mme Foulon a la classe des CP/CE1 : 24 élèves (8 CP et 16 CE1)
- Mme Harout a la classe des CE1 : 26 élèves
- Mme Vauzelle a la classe des CE2 : 25 élèves
- Mme Cognault a la classe des CE2/CM1 (12 CE2 et 12 CM1): 24 élèves ; Mme Cognault étant à temps partiel, elle est remplacée le vendredi par Mme Thieulin.
- M Finet a la classe des CM1 : 26 élèves
- Mme Nobile a la classe des CM1/CM2: 24 élèves (6 CM1 et 18 CM2)
- Mme Ikhiyatane a la classe des CM2 : 26 élèves ; Mme Ikhiyatane est déchargée le lundi matin et le jeudi et est remplacée par Mme Thieulin.

## Effectifs de l'école:

| CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | Total |
|----|-----|-----|-----|-----|-------|
| 32 | 42  | 37  | 44  | 44  | 199   |

# A l'école, il y a aussi d'autres intervenants :

- Dominique Brunet, intervenant musique le mardi et vendredi matin
- L'équipe du Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté (RASED) du secteur d'Esvres.
   Psychologue scolaire : M Proust

Maîtresse E : Mme Simon (aide pédagogique pour des enfants rencontrant des difficultés scolaires) présente à l'école le lundi matin et jeudi.

- Barbara Milliancourt et Sylvie Pecault, aides aux élèves en situation de handicap

## 2) Résultats des élections des parents d'élèves et règlement intérieur :

## Résultats des élections :

| Nombre<br>d'électeurs | Nombre de votants | Suffrages<br>exprimés | Bulletins blancs ou nuls | Taux de participation |
|-----------------------|-------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|
| 319                   | 160               | 147                   | 13                       | 50,16%                |

#### Règlement intérieur de l'école :

Le règlement a été modifié (parties 6 et 9 et une partie 11 a été ajoutée). Ce règlement a été voté et

adopté à l'unanimité. Le nouveau règlement sera distribué. Un « <u>accusé de réception » est demandé</u> à chaque famille.

A cette occasion, le problème des fumeurs devant l'école est abordé. Une discussion est engagée sur le fait de savoir s'il est possible d'interdire aux personnes de fumer devant l'école. La question est de savoir si l'espace, qui n'est pas clos, est public ou non et s'il est possible de faire quelque chose. Peut-être faudrait-il mettre des panneaux d'interdiction et des cendriers plus gros. La municipalité doit se renseigner pour voir ce qui peut être fait.

## 3) Projets pédagogiques :

# a) <u>Déjà réalisés</u>:

- Septembre : piscine pour les CM (2 séances pour les élèves de M Finet et de Mme Cognault qui y retourneront en juin et 4 séances pour les élèves de Mme Ikhiyatane)

  Les élèves de Mme Nobile iront à la piscine en juin ainsi que ceux de M Finet et de Mme Cognault.
- 17 septembre : tous les élèves ont participé à la journée découverte foot, journée organisée par le club de football d'Athée sur Cher.
- 2 octobre : toute l'école a participé à l'opération commune propre avec la CCBVC

# b) A venir:

- 8 novembre : sortie orientation pour les classes de Mmes Cognault, Nobile, Ikhiyatane et M Finet
- 6 novembre et 15 novembre: 1<sup>er</sup> concert dans le cadre des JMF
- 12 novembre : photo
- 9 décembre : participation au marché de Noël

## 4) <u>Aménagement –travaux –sécurité</u>:

## a) Sécurité:

Une alerte incendie a été effectuée le 27 septembre. Le signal est inaudible chez Mme Cognault et peu audible chez Mme Ikhiyatane. De plus, le boîtier de la BCD ne fonctionne pas. (déjà dit un an auparavant) Un courrier d'information a été envoyé à la mairie. Deux employés de la commune ainsi qu'un employé de la société qui entretient le système d'alarme sont venus effectuer des tests afin de constater les anomalies.

Mme Dutertre nous informe qu'un devis a été signé pour des travaux concernant la sirène et le câblage.

Un exercice PPMS attentat-intrusion sera fait le 18 octobre.

Nous vous informons qu'il y a eu quelques vols dans trois classes.

Il y a toujours des problèmes de ménage. Ce point a déjà été abordé dans de nombreux conseils d'école. Les problèmes de ménage sont toujours liés au volume horaire insuffisant pour une école de 8 classes. Le nombre d'heures n'a pas augmenté et la problématique reste la même car malgré toute leur bonne volonté et leur efficacité, les dames ne peuvent entretenir correctement les locaux en si peu de temps.

Le ménage est fait convenablement dans les classes mais par roulement. (Toutes les classes ne sont pas faites entièrement chaque jour).

Ainsi les tables sont sales car elles ne sont faites qu'une fois par semaine ce qui est anormal pour une école. Il y a de la poussière et des toiles d'araignées.

Un bâtiment n'est pas fait (celui de la bcd, salle de musique, toilettes à l'étage et salle de repas), ce qui pose réellement des problèmes d'hygiène.

Pour l'instant, les sols ne sont pas très sales car il fait beau mais que va-t-il advenir au retour du mauvais temps?

Nous ne remettons absolument pas en cause la qualité du travail effectué par les dames mais le temps qui leur est imparti est clairement insuffisant.

Mme Dutertre nous informe qu'une réflexion est engagée concernant le ménage mais qu'une amplitude horaire doit être respectée avec un cadre. On pourrait éventuellement ajouter des heures à ces deux personnes mais il faut voir avec le budget.

Un tour de l'école est effectué afin de constater l'ampleur de la tâche. Mme Dutertre constate que l'organisation actuelle pour effectuer le ménage n'est pas satisfaisante. Elle prend note de tout ce qui a été dit ce soir et s'engage à mener une réflexion afin de trouver une solution. Elle revient vers nous rapidement.

## b) Travaux-aménagement:

L'école remercie la municipalité pour les travaux effectués cet été (goudron cour, espace potager, réservoirs installés dans les toilettes...)

Cependant, les téléphones internes n'ont pas été vérifiés. (Une base ne fonctionne plus et ces téléphones sont nécessaires en cas d'alerte PPMS) et il manque toujours un bouton moleté chez M Finet.

D'autres petits travaux sont demandés et feront l'objet d'une fiche de travaux :

- Le bouton moleté de la porte de la BCD est cassé. (Il manque une vis).
- Il faudrait vérifier s'il n'y a pas de nids de guêpes ou frelons dans l'enceinte de l'école. (Notamment côté rue)
- Mme Launay souhaiterait l'installation d'une moustiquaire sur une fenêtre afin de pouvoir ouvrir sans risque (présence de frelons constatée à plusieurs reprises dans la classe)
- Il faudrait réfléchir à l'installation de bloc-portes afin que les enfants ne se coincent plus les doigts. (Cela arrive trop souvent.)

## 5) Questions diverses:

- Pourquoi ne pas changer les horaires de 5 ou 10 min pour que les parents et les élèves soient moins à courir entre les deux écoles ? De plus le parking est vraiment mal fait ; il n'y a pas assez de place pour se garer et on se fait agresser par les piétons car on est mal stationné.
- → Les horaires ont été décidés, sans discussion, par la municipalité en comité de pilotage l'année dernière. Mme Dutertre explique que le décalage des horaires n'est pas possible à cause des cars et que c'est la région qui détermine les horaires.

Les parents d'élèves expliquent que cela est tout à fait possible car les cars arrivent le matin à 8h40 et les enfants attendent dans les cars que les écoles ouvrent. Il suffirait de décaler les horaires d'une école de 10 min afin d'éviter la course entre les deux écoles et la cohue sur le parking. Une école pourrait commencer par exemple à 8h50 au lieu de 9h. Il y aurait aussi un décalage à faire le soir de 10 min. Les membres du conseil d'école souhaitent qu'une réflexion soit engagée pour donner suite à cette légitime demande.

Mme Dutertre explique que la municipalité n'avait pas l'autorisation de faire un parking plus grand.

Pourquoi à la cantine ça marche avec les employés et les bénévoles. Pourquoi ne pas embaucher du monde ça ferait du travail en plus pour certaines personnes. En plus, on sait très bien que dans les bénévoles il n'y a quasiment personne ou c'est les mêmes personnes car personne ne veut s'investir pour le bien de nos enfants.

#### $\rightarrow$ *Réponse de la cantine :*

L'association de la cantine emploie 14 salariés : 3 personnels de cuisine, 1 personnel de plonge, 1 personnel administratif pour la facturation, et 9 personnels de surveillance.

Toutes les taches de gestion et de décision reviennent au conseil d'administration composé de parents bénévoles. Nous sommes actuellement 11 parents bénévoles.

L'association est équilibrée au niveau de son budget depuis quelques années. Le recrutement de personnels supplémentaires aurait une incidence sur le prix du repas de nos enfants. Pour information, la moitié des dépenses de l'association sont consacrées au coût du personnel, soit environ 100 000€.

Si la cantine ne fonctionne plus avec les parents bénévoles mais uniquement des salariés alors cela devient une entreprise et plus une association.

Effectivement l'associatif est en difficulté en ce moment, de moins en moins de personnes veulent donner un peu de temps, mais charge à chacun d'y remédier.

- C'est d'accord pour l'après-midi découverte sport mais si on pouvait éviter le foot, sport connu de tous.
- → Nous serions ravis de faire découvrir d'autres activités aux enfants. Mais nous ne sommes sollicités que par le club de football d'Athée sur Cher qui a la gentillesse d'organiser cette journée que les enfants apprécient pour la plupart car cela se fait de façon très ludique. Nous sommes ravis de cette collaboration avec eux. Tout le monde ne connaît pas forcément cette activité.
  - L'effet semaine de 4 jours est-il bénéfique aux enfants ?
- → Comment évaluer cette donnée ? Vous pourrez éventuellement avoir un ressenti en fin d'année lors du dernier conseil d'école car il est trop tôt pour le dire à l'heure actuelle.
  - Il faudrait mettre des panneaux sur les portes des WC pour les CP car il y a des erreurs.
- → Ce n'est pas nécessaire.
  - Est-ce qu'il y aura des jeux éducatifs pendant les temps de récréation et sur les temps de pause méridienne.
- → Il faudrait préciser la question. Sous quelle forme et avec qui ? Les temps de récréation sont des temps courts qui permettent aux enfants de se défouler. Ils n'ont pas forcément envie de faire des jeux éducatifs sur ces temps. De plus, ils ne prennent pas soin du matériel fourni et ils ont déjà suffisamment de jeux à leur disposition.
  - Rapport de la commission hygiène et sécurité ?
- $\rightarrow$  A ce jour, aucun rapport n'a été transmis.
  - Serait-il possible de demander à ce qu'une personne revienne pour faire traverser la rue de l'égalité surtout avec la nouvelle dangereuse signalisation! Les voitures font n'importe quoi.
- → Ce n'est pas possible car la personne assure la surveillance de la barrière aux mêmes heures. Il faudrait donc une personne supplémentaire et cela n'est pas envisageable avec le budget.